

Ecole maternelle de St Ay
22, rue de la métairie
45130 St Ay
Tel : 02 38 86 86 35

Conseil d'école du 14 juin 2022

Présents :

Représentants de la mairie : M Foulon Adjoint aux affaires scolaires

Enseignants : Mme Montant, Mme Guilloteau, Mme Meunier, Mme Denichère, M Fournier, M Moreau,

Représentantes des parents d'élèves : M Bonhème, Mme Maligne, Mme Bellanger, Mme Mathely.

1. les effectifs et les classes prévus pour la rentrée

1.1. Les effectifs prévus pour la rentrée.

A l'issue des inscriptions 52 élèves rentreront dans notre école à la rentrée 42 petits, 2 moyens et 8 grands. Si l'effectif correspond au nombre d'élèves qui rentrent chaque année, la répartition est atypique avec 10 élèves arrivant dans la commune en ayant déjà commencé leur scolarité. Il y aura au total 149 élèves dans l'école.

1.2. la configuration des classes à la rentrée.

La répartition des classes sera la même que cette année mais avec des effectifs moins important. Il y aura une classe de petits de 26 élèves , une autre de petit moyen avec 16 petits et 8 moyens, une classe de moyen à 27 élèves, une classe de moyen grand avec 18 moyen et 6 grand, et deux classe de grandes section avec 24 élèves chacune. La limitation des classe de grands à 24 influe sur les effectifs des classe mais moins que cette année.

1.3. L'équipe enseignante

A la rentrée il y aura quelques changements. M Fournier quitte l'école pour profiter de sa retraite, l'équipe enseignante le remercie pour sa sérénité et son investissement auprès des élèves.

La quotité de décharge de direction M Moreau va augmenter pour passer à un tiers de son temps de classe. Cette modification entraine la perte du poste de Mme Friconnet qui complétait le service de M Moreau ces trois dernières années. Les enseignants remercient également Madame Friconnet pour son investissement auprès des élèves de notre école durant ces trois années scolaires.

Les enseignants qui remplaceront M Fournier et Mme Friconnet ne sont pas encore connus.

2. Présentation du Projet d'école

Le projet d'école fixe les grandes orientations pédagogiques de l'équipe enseignante pour notre école. Ces orientations sont définies pour plusieurs années et influent sur la pratique pédagogique de l'ensemble des enseignants de l'école.

Les axes du projet ont été définis cette année sur la base des évaluations CP, des évaluations et constats fait au sein de l'école maternelle et par les travaux de formation continue des plans Math et Français.

Notre projet d'école correspond donc aux spécificités et caractéristiques de notre école tout en restant bien évidemment dans le cadre des programmes.

Il a été validé par M Bassez notre inspecteur de l'Education Nationale le 25 mai 2022

2.1. Les grands axes pour notre école

2.1.1. les éléments concernant la maîtrise de la langue

Nous avons choisi de mettre en avant le travail sur le langage. Le premier objectif est d'améliorer et enrichir la syntaxe des élèves. Le second objectif vise lui à enrichir le vocabulaire des élèves.

2.1.2. Les éléments concernant les mathématiques

Dans le domaine mathématique nous avons mis en avant la résolution de problème tout au long du cycle. Nous avons également mis en avant le travail sur la notion ordinal du nombre.

2.1.3. Les éléments concernant l'accompagnement des élèves et la relation aux familles

En ce qui concerne l'accompagnement des familles et l'accompagnement des familles.

Nous avons mis l'accent sur le dialogue que nous devons instaurer avec les familles pour les accompagner en cas de difficulté scolaire ou de comportement. Le but de faire que les réunions d'équipes éducatives et de suivis soient des moments de dialogue au bénéfice de l'enfant.

Enfin l'accueil des parents de petite section dans leur découverte de l'école en tant qu'institution et de notre école en tant que lieu d'apprentissage est également dans notre projet.

3. Les projets de l'année scolaire

3.1. Les sorties au château de Meung sur Loire

Le 24 mai dernier la classe de Mme Meunier ainsi que le 14 juin pour les classes de Mmes Denichère et Montant sont allées au château de Meung sur Loire.

Les deux sorties se sont bien passées, les animations de qualité ont permis de mieux découvrir un château proche de la commune.

3.2. Visite du MOBE.

Le vendredi 1^{er} Juillet les classes de Messieurs Moreau et Fournier ainsi que la classe de Mme Guilloteau iront au Muséum d'Orléans de la Biodiversité et de l'Environnement (MOBE). Nous visiteront le MOBE avant de pique-niquer dans le Parc Pasteur.

3.3. le spectacle de Rémi

Le mercredi 29 juin toute l'école assistera au spectacle de Rémi. Ce spectacle de chansons, de comptine et de jeux de doigts aura lieu salle François Villon et réunira toute les enfants de l'école. Il est entièrement financé par la coopérative scolaire.

4. la vie de l'école

4.1. Les photos de classes au sein du groupe scolaire.

Les parents élus demandent si au moment de la prise des photos de classe, il serait possible de prendre en photos les fratries sur l'ensemble du groupe scolaire et non pas juste au sein de chaque école.

M. Moreau répond qu'il a déjà évoqué la question avec Mme Joseph. La mise en place de proposition demanderait une organisation trop lourde qui de plus pèserait sur la marche des classes durant toute une journée.

Il rappelle que la photo de classe est un usage et que les écoles sont libres de l'organiser comme elle le souhaite.

5. Les questions concernant la mairie

5.1. Le budget de l'école maternelle.

M Foulon annonce le budget alloué à l'école maternelle.
6500€ pour le matériel pédagogique et le fonctionnement.
3000€ pour l'investissement
1000€ pour les transports.

5.1.1. l'investissement sur le matériel informatique.

L'équipe enseignante demande s'il serait possible de prévoir un investissement pour équiper l'école d'ordinateurs portable récents. Il s'agirait d'avoir 4 à 6 ordinateurs qui circuleraient dans les classes et permettraient de travailler de façon efficace et pertinent sur un outil numérique.

Nous renouvelons également notre souhait de pouvoir disposer d'une connexion internet fiable et stable pour notre école.

M Foulon répond que les ordinateurs pourront être demandés dans le cadre de l'investissement du budget 2023. Le raccordement du groupe scolaire à la fibre permettra d'améliorer la connexion internet de l'école maternelle.

5.2. les travaux au sein de l'école

5.2.1. la nouvelle structure de motricité

La nouvelle structure de motricité est arrivée. Elle devrait être montée cet été et sera à la disposition de l'école à la rentrée. L'équipe enseignante remercie la commune pour son investissement et les services techniques pour le montage.

5.2.2. travaux au sein de la cour

5.2.2.1. La nouvelle cabane des vélos.

M Foulon indique que la cabane a été achetée et que son montage est programmé

5.2.3. Travaux pour les classes.

5.2.3.1. Pose de lièges pour les affichages

La poursuite de la pose des plaques de lièges est prévue cet été

5.2.3.2. Peinture d'une salle de classe et de la salle de motricité

L'équipe enseignante demande si la classe de Mme Denichère pourra être repeinte cet été.

M Foulon indique que la classe sera rafraîchie cet été.

6. La coopérative scolaire

6.1. le bilan de la coopérative

Le solde de coopérative est de 6531,40 € le 31 mai 2022.

7. Les actions de l'API en faveur de l'école

Voici les dernières actions de l'API en faveur de l'école.

La vente de chocolats de Pâques a rapporté 330 €.

La vente des gourdes a permis de récolter 955 €

M Bonhème déclare remettre ensuite un chèque de 2212 € à la coopérative scolaire. Il explique que les actions de l'API ont permis de reverser 14€ par élèves du groupe scolaire.

M Moreau et l'ensemble de l'équipe enseignante remercie tous les membres de l'API pour leur investissement en faveur de notre école.